FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 27 MARS 1797.

Suite de Paris , du 17 Mars.

Des lettres de l'Espagne disent que l'amiral Don Cordova a été bleffe dans le combat naval du 14. -On écrit de Bayonne que le vaisseau espagnol, la Ste.- Trinité, a été pris par les Anglois dans un petit port près de Cadix , où il avoit été obligé de relacher. Le ci-devant marquis d'Amblimont, émigré françois qui servoit sur ce vaisseau, a été tué dans le combat. Il est faux que M. Al-bert de Rioms sût sur la flotte espagnole.

Poultier et Louvet creyent que M. d'Amblimont et d'autres émigrés se sont fait tuer exprès pour faire battre les espagnols par les anglois. Le Réd cleur paroit avoir la même idee. Voici comment il s'exprime aujourd'hui: "Les anglois on représenté comme une victoire des plus memerables de ce siècle, la bataille navale dans laquelle Vamiral Jervis attaquant avec 25 vaisseaux une stotte espagnole qui en comptoit 27, parvint à en prendre quaire. Quelle gloire que celle d'un succès que la plus évidente trabison a préparé! D'après les lettres les plus récentes de Madrid, datées du 3 au 5 Madrid, il paroît que l'escadre espagnole a d'abord été complettement trompée par les capitaines des frégates qui étoient en-voyées à la découverte, & qui ne lui annoncèrent l'ap-proche de l'escadre angloise que longtems après qu'elles Peurent signalée, & au moment où il n'étoit plus possible de se former en ligne pour la recevoir. Une partie des vaisseaux, commandés par des émigrés françois, se laissa décliner au vent, & parut se séparer volontairement du reste de la stotte, ensorte que les anglois n'eurent réeltement à combat y que des forces inférieures, dissemnées par surprise. Ces circonstances sufficient, sans doute, pour précenir l'esset moral qu'auroit pu produire une victoire remportée sous de plus glorieux auspices. Elles doivent ranimer la prudence & exciter l'indignation plutôt que le découragement des es-pagnols, dont ceux des équipages qui ont pris part au combat, se sont conduits avec un courage & une intelligence qui sont du meilleur augure pour les suites de cette campagne. Il faut ajouter que l'escadre angloise a été affez maltraitée pour qu'elle ne puisse tenir la mer avant que de nouvelles forces puissent être dirigées contre le port de Lisbonne, où elle a heureusement trouvé un refuge.

Les prévenus de conspiration ont été extraits, hier 17, du Temple & conduits à l'ancien hôtel de ville. Ils sont wingt-un, 13 hommes & six semmes. A onze heures du matin, ils ont comparu devant le conseil militaire. Après la lecture de l'acte d'accusation, les prévenus ont été interrogés sur leurs noms, prénoms, demeure &c. Leurs défendant de conseil militaire. seurs ont ensuite parlé; ils ont protesté contre la compétence du conseil.

Une lettre de Brest en date du 10 contient

ce qui suit:

La frégate, la Vengeance, est arrivée hier avec le chef de division Castagnier; la Résistance & la Constance en avoient été séparées la veille à l'entrée de la nuit. Certe division a pris quinze bâtimens de commerce anglois, qu'elle a coulés.

pris quinze bâtimens de commerce anglois, qu'elle a coulés, après en avoir fauvé les équipages; la Vengeance seule a amené plus de 160 prisonniers.

Le corsaire, le Patriote, est arrivé en même tems de crossère. Le capitaine rapporte que le 3 Ventôse (21 Février), il est sorti des ports d'Angleterre deux convois, l'un portant à Lisbonne 5 mille hommes de cavalerie & des chevaux, sous l'escorte de deux stregates, & l'autre de 60 voiles, chargées de munitions & de vivres pour les colonies, sous la protostion de deux vaisseaux. Le Patriote a pris un bâtiment de ce dernier convoi, chargé de 300 tonnesux de vivres. neaux de vivres.

Tous ces jours-ci, on a signalé un nombre considérable de bâtimens de guerre ennemis. Aujourdihui, dans l'après-midi, on a en connoissance que deux bâtimens de guerre françois combattoient contre des forces supérieures, & un instant après qu'ils avoient amené leur pavillon. Ce sont la frégate la Réssance & la corvette la Constance. Suivant les rapports de la côte, le combat duroit depuis dix heures du matin. Les vents étoient forts de la partie du Nord; ce qui empêchoit que ces bâtimens n'entrassent dans quelque rade, ou ne se jettassent à la côte.

De Milar, le 18 Mars.

Suivant une lettre ae le général Buonaparte a écrite à son épouse, qui se trouve ici, les opérations ont commencé dans le Tyrol et le Frioul.

L'armée françoile commandée par le général en chef et le général Massena, a passé la Piave à la fuite d'un combat dans lequel on a fait quelques centaines de prisonniers. Buonaparte occupe maintenant Conegliano et les environs; il fe dispose à attaquer avec vigueur les autrichiens et à tenter le passage du Tagliamento, rivière assez rapide qui coule à 15 mille italiens de la Piave.

La révolution opérée à Bergame par l'influence de la république françoise, est entièrement consommée. Le 14, l'arbre de la liberté a été planté au milieu de cette ville; la gamison vénitienne d'environ 3000 hommes, y compris les Escla-vons, a du sortir et prendre la route de Padoue. Les prisons ont été ouvertes, et l'on a relâché tous les détenus pour opinions politiques. Un corps de troupes françoifes occupe Bergame avec du canon. Il est déjà arrivé ici deux dé-putés de cette ville, chargés de faire les ouvertures relatives à la réunion. L'on ne sait encore rien de positif sur ce qui s'est passé dans les antres villes Vénitiennes, où pareille innovation doit avoir eu lieu. (Extrait des gazettes de Milan)

Des frontières du Tyrol, le 19 Mars.

Les habitans du Tyrol fignalent leur patriotisme, non seulement en prenant les armes contre l'ennemi, mais encore par le sacrifice d'une partie de leurs propriétés. A peine M. le comte de Lehrbach eut-il fait publier à Inspruck qu'il alloit être établi un hôpital dans cette ville, que chacun s'empressa de fournir des lits, des chemises et autres objets pour

les défenseurs de la patrie. Le petit succès que l'ennemi vient de remporter près de Belluno, lui a coûté cher. Ce n'est qu'après un combat de dix heures que le foible corps de M. de Lufignan a cédé à un nombre six fois supérieur; ce brave général a été fait prisonnier avec une partie de sa troupe. Au reste, i'on ne croit pas que l'ennemi cherche à pénétrer sur Brixen; outre que les défilés qui y conduisent sont garnis d'un nom-bre suffisant de troupes, il risqueroit d'être prisen slanc par les corps détachés de l'aile droite de l'armée de S. A. R.

Des bords du Danube , le 22 Mars.

L'opinion d'un membre de l'Empire, destiné à tenir un jour les rênes d'un des premiers états de l'union Germanique, ne peut pas être indifférente dans la crise qui menace l'existence constitutionnelle de cette partie intéressante de l'Europe. On lira fans doute avec plaisir l'opinion de Monseigneur le baron de Dahlberg, coadjuteur de Mayence, sur la déclaration verbale du ministre Directorial d'Autriche. Voici en quels termes s'exprime ce très estimable Prelat :

Le contenu de la déclaration de M. de Fahnenberg, dont la communication m'a fait un vrai plaisir, m'étoit déjà con-nu, & voici, sauf meilleur avis, ce que je pense à cet égard. Une réunion plus intime, plus formelle des Etats de PEm-pire avec l'auguste chef, est utile & déstrable. Il est très bean qu'on s'en occupe, pourvû qu'on n'oublie pas dans le cours d'une négociation, la réflexion de ce sénateur; ,,Dum deliberatur Romæ, perit Saguntum.,, Pendant qu'on délibère à Rome, Sagonte est saccagée.

Haut Rhin soient à sa disposition; que tous les bras lur obéissent; qu'il puise dans toutes les caisses et dans tous les greniers; tout ceci, on ne l'opère pas par la lenteur d'une négociation. Les formes constitutionnelles & les réquisi-tions qui en résultent sont respectables en elles mêmes; mais elles font calculées fur des tems plus tranquilles. Dans le danger d'une subversion prochaine, l'acclamation des vrais patriotes allemands, & l'approbation tacite des honnêtes gens suffisent pour légitimer les seuls moyens qui penvent sauver la chose publique; & s'il le faut, que l'Archiduc opère une levée en masse; que sourd aux plaintes de quel-ques malveillans, & aux dontes timides de quelques hommes bornés, il s'empare du gonvernail, pour sauver le vaisseau du naufrage. Si Mack en Italie, & l'Archiduc Charles en Allemagne, ne déployent pas cette énergie, craignons que dans le cours de cette année, les françois ne portent des coups mortels au (ystême public de toute l'Europe. Sans bénergie de Wallenstein, dans la guerre de 30 ans, Gustave. Adolphe conquéroit toute l'Allemagne. Il est vrai que Wallenstein abusa quelquesois de cette énergie; mais l'Ar-chiduc n'en abusera pas. Les quarre cercles nommés cidessus, contiennent au moins einq millions d'habitant, qui connoissent & abhorrent les excès commis par les françois. Cette masse d'hommes défendant leurs soyers sous un tel cette mane à nommes actemant leurs toyers tous un tel-chef, sufficit pour résister à leurs sureurs, & l'Allemagne & le système politique de l'Europe seront savés, Tel est mon avis, & j'emploie le peu d'instuence que je puis avoir, pour faire sentir ces vérités &c.

Suite de Londres, du 6 Mars.

Fin de la Séance de la Chambre des Communes div 28 Février.

M Pir: Je dois relever une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs honorables membres qui ent pensé que l'ordre du conseil autorisoit la banque à ne plus payer qu'en billets. Si quelque chose dans ma motion a pu donner cette idée, c'est la faute seule des expressions dont je me suis servi. Mais je dois déclarer que la suspension des payemens en espèces n'est que momentanée: malgré cela cependant je n'ai pas cru qu'une telle mesure sût uniquement du resfort du gouvernement; j'ai pensé qu'elle de-voit être confirmée par l'autorité du parlement. Le falut public exigeoit-il cette mesure? exiget-il qu'elle soit maintenue? La Chambre peutelle abandonner au pouvoir exécutif le droit de

prononcer sur ces grands intérêts? Voilà les questions dont il faut d'abord s'occuper. On pourra examiner ensuite les causes qui ont motivé l'ordre du conseil, et si ses auteurs méritent le blame ou la louange.

M. Pitt répond ensuite et combat en détail tous les raisonnemens de ses adversaires; il repousse les craintes et les alarmes qu'on a cherché à jetter dans l'esprit du peuple; il assure que ce qui a motivé l'ordre du conseil, ce n'a été ni aucunes craintes sur la solvabilité de la banque, ni aucun défaut de confiance dans les sources de la prospérité nationale, ni enfin au-cunes alarmes sur le change avec l'étranger, qui n'a jamais été dans un état plus florissant; ce qui prouve que les remises à l'étranger ne sont pas la cause de l'embarras des finances. Il attribue cet embarras aux demandes exorbitantes d'espèces faites par les provinces, dont il étoit instant de prévenir l'esset. Il finit en pressant la Chambre d'examiner dans le plus court délai s'il lui paroît convenable de confirmer, pour un tems limité, l'ordre du conseil, sauf à examiner ensuite les causes qui ont motivé cet ordre.

M. Dent s'élève contre les perfonnalités que quelques membres se font permises; il prétend que des deux côtés l'un ne songe qu'à se maintenir dans les emplois, l'autre qu'à s'y placer.

M. Shéridan: L'honorable membre qui vient de parler a fait deux rentarques fort extraordinaires; il a prétendu que, des deux côtés de cette Chambre, on ne songeoit qu'à arracher ou conserver Pautorité; c'est dire en d'autres termes que nous sommes tous de grands coquins. Cette re-marque est aussi nouvelle que polie. L'honorable membre a ajouté que nous étions en guerre avec des hommes qui nivient l'existence d'un Etre; il ne vous dit pas de quel Etre. Si ces hommes eussient entendu son discours de ce soir, ils n'auroient pas nié l'existence d'un être spirituel & intelli-gent; mais il pa oit que c'est de l'Etre-Suprême dont il veut parler. Je ne vois pas trop quel rapport il y a entre cette opinion & une discussion de finances; le plus grand incrédule coûte aussi cher à tuer que se meilleur chrétien du monde. Je me hâte d'arriver au discous du ministre. l'ai quelquesois entendu dire, que songer aux malheurs de son pays, faisoit perdre la tête; j'agnore si nos désastres ac-tuels ont produit cet est fur l'entendement du ministre, mais il est cerrain qu'il a employé ce soir quelques argumens qui démentent un peu cette grande idée qu'il nous a donnée jusqu'ici de son habileté & de ses talens. On lui a dit que c'éroit une violation de la foi publique de forcer les créanciers de l'étar de recevoir leur payement en billets de banque. Il a répondu que ces créanciers ne pouvoient se plaindre puisqu'on les avoit toujours payés ainsi. Out, mais alors ils pouvoient à leur gré échanger en or les billers que vous leur donniez, & nous adresser un pareil raifonnement, c'est supposer que la Chambre entière déraisonne comme le ministre. Que dit maintenant le gouvernement à la banque? Nous vous avons ruiné, mais nous allons nous associer ensemble; & avec qui la banque va t-elle s'associer? avec un gouvernement banqueroutier; qui, sans sesse, viole ses engagemens; qui resuse tous les jours les billets qu'il a acceptés la veille; qui vient de manquer de

foi aux créanciers de l'Empereur, & qui, dans ce moment, emprunte de l'argent à 16 pour cent.

emprunte de l'argent à 16 pour cent. M. Shéridan, après plusieurs autres sarcasmes contre M. Pitt, propose son amendement qui a été rejetté; comme nous l'avons dit, à une très grande majorité.

De Bruxelles , le 17 Mars.

Les troupes destinées à renforcer l'armée de Sambre et Meuse, dont on annonce la marche depuis plusieurs mois, commencent ensin à désider par notre ville; la plûpart viennent des côtes de l'Océan, et sont jointes dans leur route, par celles qui avoient pris leurs quartiers d'hiever dans les départemens réunis; du nombre de ces derniers sont entre autres, le 13e. régiment de chasseurs à cheval et le 16e. de dragons. Les rues sont, depuis avant-hier, obstruées par le passage tant de troupes que de trains d'artillerie, convoi de munitions etc. L'on assure que des corps très considérables passeront également par ici, aux premiers jours.

Les lettres d'Oftende, en date d'avant-hier, annoncent le fignalement d'une escadre angloise forte de 18 voiles; cette escadre n'arroit été visible que pendant peu de tems; elle a pris ensuite une direction tendant vers la hauteur de Dunkerque.

Le duc d'Aremberg, qui sollicitoit depuis longtems sa radiation de la liste des émigrés, qu'il ne pouvoit obtenir, parceque sa qualité de prince de l'Empire le met en état de guerre avec la République françoise, a aujourd'hui l'espoir le mieux sondé de rentrer incessamment dans ses soyers. L'administration départementale de la Dyle a émis un avis en sa faveur, qu'i sans doute levera toutes les difficultés; cet avis vient d'être envoyé au directoire exécutif.

Les Visitandines, qui se consacroient en cette ville à l'éducation de la jeunesse, ont été obligées d'évacuer leur maison avant-hier au soir. Il ne reste plus ici que deux maisons religieuses pour l'éducation, les Ursulines et le couvent de Berlaimont: ces maisons auront le sort des autres, malgré le décret du corps législatif qui les confervoit.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 18 Mars.

Il y a de grands mouvemens parmi les troupes en garnison dans les disférentes places de nos départemens; elles doivent se rendre, pour la plûpart, en toute diligence à l'armée de Sambre et Meule. Il ne cesse aussi d'arriver de l'intérieur de la France quantité de détachemens d'infanterie et de cavalerie qui ont la même destination. L'on évalue à 10 mille hommes effectifs la totalité des troupes qui seront rendues incessamment sur les bords du Rhin.

Tandis que l'on tache de renforcer les armées

françoiles de toutes les manières, on n'est pas peu étonné de voir un grand nombre de foldats retourner dans l'intérieur de la république, au moyen de billets d'hôpitaux et de permissions de différentes espèces. Ces foldats ne manquent pas d'exprimer leur satisfaction de n'être plus au nombre de ceux qui doivent combattre pour une cause, qui, disent-ils, n'est plus la seur, puisque la guerre n'est plus qu'une guerre d'ambition. Ces discours ont produit le plus mauvais effet, car ils ont excité beaucoup de militaires, qui, des dépôts de leurs bataillons, fe rendoient au théâtre de la guerre, à retourner fur leurs pas avec la ferme réfolution de ne plus rejoindre leurs drapeaux, qu'elles qu'en puissent

être les fuites.

L'on écrit de la Flandre maritime, qu'il arrive continuellement à Dunkerque des bâtimens de transport, venant de Brest et de Rochesort, pour augmenter l'armement qui se prépare dans ce pert. L'on avoit cru que cet armement devoit le réunir, à l'escadre hollandoise qui a quitté en dernier lieu le Texel; mais l'on apprend que celle-ci vient de mettre à la voile, sans que l'on fache la direction qu'elle a prise. Les hollandois eux-mêmes ont mauvaile opinion de cette sortie; ils régardent leur escadre comme perdue, si elle a le malheur d'être rencontrée par une flotte angloife. L'on craint d'ailleurs que parvenus en prélence des anglois, les équipages des vaisseaux, sur lesquels on ne peut compter, ne se déclarent pour le parti orangisse et ne forcent leurs chess à se rendre à l'ennemi.

Jamais on n'a mis tant d'activité dans l'exécution des particuliers, qui se trouvent en re-tard pour l'acquitement de leurs taxes primitives ou supplémentaires dans l'emprunt forcé. Chaque jour quelques familles honnères, tant de cette ville que des environs, sont plongées dans la défolation par la vente de leurs meubles et effets, que nos fonctionnaires effectuent en laissant éclater une joie barbare. C'est le commissaire du directoire exécutif près de notre municipalité qui préfide à la plûpart de ces levées. Nous espérons que le renouvellement des autorités constituées, qui aura lieu dans toute la Belgique, apportera quelque adoucissement à notre sort.

Suite de Cologne, le 21 Mars.

L'on mande de Coblence que la vente des biens eccléssastiques qu'on avoit dejà annoncée, a été de nouveau différée. - Les françois ont placé deux canons sur la pointe de l'isle d'Oberwerth, et deux autres fur la montagne nommée Affenberg, à une demie lieue au dessus de Coblence; on présume qu'ils ont pris cette mesure pour empêcher le passage des bâteaux qui

pourroient se glisser pendant la nuit. La communication d'une rive à l'autre est entièrement suprimée. Le commandant d'Ehrenbreitstein a défendu au bureau de poste du Thal, sous des peines très graves, d'expédier soit des lettres, soit des gazettes à la rive gauche. Pareille mesure a eu lieu à Neuwied, où les françois n'ont plus d'officier observateur ou garant de la neutralité.

L'arrêté du général Hoche (dont nous avons parlé hier) contient quelques dispositions qui méritent d'être connues. Pour ne rien ôter à l'authenticité de cette pièce, nous donnerons la teneur textuelle des articles qui suivent le

préambule.

Art. I. Le 1er. Germinal de l'an 5ème de la république (21 Mars 1797), toutes les administrations françoises, sous quelques dénominations qu'elles ayent été organisées, coste ront entièrement leurs sonctions. Il sera créé, pour les remplacer & examiner leuts opérations, une commission intermediaire composée de cinq membres, dont un sera le président perpétuel.

Art. II. A dater du même jour, ser. Germinal, les an-

ciennes régences, les baillifs, les tribunaux criminels, ci-vils & de commerce établis avant l'entrée des troupes francoises fur les territoires des électorats de Mayence, Cologne, Trêves, Duché de Berg, Juliers, & autres pays conquis entre la Meuse & le Rhin & les frontières constitutionnelles de la France, reprendront l'exercice de leurs fonctions. les de la France, reprendiont l'exercice de leurs fonctions.

Art. III. La commission intermédiaire tésidera à Bonn. Elle nommera sous le plus court délai, auprès de l'admimistration principale de chacun des étars désignés dans l'acticle précédent, un commissire françois, parlant les deux
langues, dont les sonctions seront de veiller à la stricte exécution des ordres donnés, à la perception & répartition
égale & juste des impôts; à la conservation des domaines
acquis à la république, par le fait de l'émigration, ou le
droit de la guerre, & ensin de recevoir les observations &
réclamations des magistrats & des particuliers.

Art. IV. En cas d'émigration, ou de most parmi les
membres de régences, tribunaux, ou d'absence des bailliss,
la commission intermédiaire est aurorisée à conserver les
membres des autoritées actuelles, s'als sont du pays, & à

la commission intermédiaire est autorisée à conserver les membres des autorités actuelles, seis sont du pays, & à nommer aux emplois vacants; bien entendu que les personnes choistes seront possessions dans le pays.

Art. V. Toutes requisitions, ou taxes arbitraites sont & demeurent supprimées, les auciennes impositions seront rétablies & perçues par les agens de la république. Il sera payé en sus un tiers de leur quotité pour les frais de la guerre. Les domaines nationaux, de quelque nation qu'ils soient, seront affermés par les mêmes agens & leur produit sera versé dans la caisse du payeur genéral de l'armée.

Art. VI. Il sera libre aux membres des communautés religieuses, en tout, ou en partie, de se charger de l'administration des biens appartenants aux maisons auxquelles ils nistration des biens appartenants aux maisons auxquelles ils étoient attachés. Il leur sera alloué pour leur entretien, & frais de leur administration, les tiers du revenu des biens

qu'ils géreront; les deux autres tiers seront par eux remis aux percepteurs des contributions. (La suite ci après.)

De Manheim , le 25 Mars.

Son Exc. M. le général-lieutenant Baron de Mack est arrivé hier au soir dans cette ville.

M. le général Duprat comte de Barbançon, accrédité du corps du prince de Condé près du commandement de l'armée Impériale et Royale, est mort ici le 19 de ce mois.